

Invitation

Remise des prix de mérite et de civisme

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
Vendredi 9 décembre 2011 à 16h30

Nous avons le plaisir de vous convier à la remise des prix de mérite et de civisme, qui aura lieu ce vendredi 9 décembre à 16 h 30 à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims.

Issus de différents dons et legs réalisés au bénéfice de la ville entre la fin du XIX^e siècle et 1976, les différents prix de mérite et de civisme sont aujourd'hui financés en majeure partie par la municipalité. Ils seront remis vendredi à 19 personnes particulièrement méritantes, choisies sur des critères d'attribution des plus précis. Vous trouverez en pièce-jointe la liste exacte des bénéficiaires.

Merci de confirmer votre présence le jeudi 8 décembre au plus tard à l'adresse suivante agathe.blondelet@reismetropole.fr ou par téléphone au 03 26 77 75 51.

Contacts presse

Ville de Reims

Agathe Blondelet

Tél. : 03.26.77.75.51

agathe.blondelet@reismetropole.fr

Site Internet

www.reims.fr

Liste des bénéficiaires des Prix de Mérite et de Civisme

➤ **Prix Edouard Mignot**

Un prix de **300 €** est décerné à un employé ou ouvrier de l'alimentation ou à un ouvrier caviste (des deux sexes). Deux personnes sont retenues. Elles recevront chacune 150 €. Il s'agit de : **M. Rémi Magrit**, salarié de la société Leclerc à Champfleury et **Mme Francine Loup**, salariée de la société Leclerc à Saint Brice Courcelles.

➤ **Prix Veuve Blisson Lavaine**

Un prix de **450 €** est décerné à un-e célibataire de condition modeste et particulièrement méritant-e. Cette année, 3 candidats correspondent au libellé de ce prix. Ils recevront 150 € chacun. Il s'agit de : **Mlle Stacy Tourte**, proposée par le Centre Communal d'Action Sociale, **M. David Duval**, salarié de la société Leclerc à Saint Brice Courcelles et **Mlle Camille Raffin**, salariée de la société Leclerc à Champfleury.

➤ **Prix Pouillot, Laval, Irroy, Bouchez, Goulden, Mumm, Henrot, Buirette et Divers**

Un prix de **400 €** est décerné, soit : à un ouvrier (ou une ouvrière) ou employé-e des industries de Reims, marié-e ou célibataire, travaillant depuis au moins 10 ans dans la même maison (de préférence industrie ou commerce de laine ou champagne) ayant fait preuve de dévouement filial ou ayant un membre de la famille handicapé ; soit à un ouvrier (ou une ouvrière) ou employé-e ou défenseur de l'Ordre Public ayant accompli une belle action ou un acte de courage. Deux personnes ont été retenues pour ce prix Elles recevront 200 € chacune. Il s'agit de : **Mlles Fabienne Duhamel et Marion Sale**. Lors de l'incendie mortel dans une maison de retraite de Reims, le 9 juillet 2011, ces deux personnes ont porté secours aux 80 résidents.

➤ **Prix Piper, Puel-Collet Lefert, Pommery et Divers**

Un prix de **300 €** est décerné à un élève méritant de l'Enseignement du 1^{er} degré ou de l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Reims : **M. Marc-Amaury Legrand**, étudiant à l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Reims en 5^e année.

➤ **Prix Louise Berthe**

Un prix de 2 000 € est décerné aux plus méritants des enfants placés dans une maison à caractère social (ce prix devra être versé sur un livret de Caisse d'Épargne à leur nom et utilisable dès leur majorité). Deux personnes ont été retenues pour un prix de 1 000 € chacune. Il s'agit de : **Mlle Anais Croue** qui a intégré le Foyer Saint Remi en octobre 2010. Au sein du foyer, cette jeune fille courageuse et serviable a su par son sérieux et sa responsabilité, trouver une place respectée et respectable auprès de tous ; et de **Mlle Estelle Poidevin**, suivie par le Réseau Educatif de Soins et d'Accueil Champenois. Persévérante et motivée, elle souhaite obtenir son baccalauréat avant d'envisager des démarches de travail.

➤ **Prix Louise Berthe**

Un prix de 1 500 € est accordé à un-e célibataire subvenant aux besoins de ses parents, les entourant de prévenance et d'affection. Trois personnes ont été retenues, elles recevront 500 € chacune. Il s'agit de : **M. Anthony Poure**, **M. Anzor Terhoev** et **M. Florian Bondon**.

➤ **Prix Louise Berthe**

Un prix de 3 000 € est décerné à un ou plusieurs élèves de l'Enseignement Primaire ou Secondaire, issus de familles modestes qui se seront fait remarquer par leurs aptitudes et leur application et bonne moralité. Ce prix a été réparti entre 6 personnes qui recevront 500 € chacune. Il s'agit de : **M. Sony Pflieger** (Lycée Professionnel Gustave Eiffel), **Mlle Emma Musaefendic** (Collège Pierre Brossolette), **M. Jessy Cornil** (Lycée Georges Clemenceau), **M. Emeryck Marie** (Collège Robert Schuman), **M. Nabil Janjar** (Collège Colbert) et **Mlle Marion Ravaux** (Collège Paul Fort).